

Compte-rendu Conseil d'Ecole N°1

Ecole élémentaire Pierre BICHET

3 Rue de l'Eglise, 25 500 LES FINS

Date : 9 novembre 2018

Lieu de la réunion : Salle d'honneur de la mairie

Personnes présentes :

Directrice : Mme CRUCET

Monsieur le Maire des FINS : Mr TODESCHINI

Madame l'Adjointe au Maire des FINS, chargée des affaires scolaires : Mme FAIVRE-ROUSSEL

Monsieur le Maire du BELIEU : Mr CUENOT

Madame l'Adjointe au Maire du BELIEU, chargée des affaires scolaires : Mme MAUVAIS

Enseignants : Mme COLARD, Mme RIEME, Mme MAIRE, Mme VOIDEY, Mme DAUSSE, Mr CUENOT D., Mme BILLET, Mme ROUSSEL

Représentants de parents d'élèves :

- Titulaires : Mme BAHY, Mr BALMEUR, Mme MAIRE P., Mme GOMES, Mme BART, Mme ADATTE, Mr CHEFSAILLES

Personnes excusées :

Mme Boucard (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Morteau)

Enseignantes : Mme GASPARD (Enseignante remplaçante rattachée à l'école), Mme Duquet

Représentant de parents d'élèves : Mme FEUVRIER

Membres du RASED : Mr LACROIX et Mme MICHEL

1. Présentation de l'équipe éducative et effectifs de l'école.

RASED (installé à l'école) :

- Mission : aide aux enfants en difficulté. (Cf. Note de rentrée + mot dans les cahiers de liaison)

Mme Chantal MICHEL (Psychologue), Mr Ivan LACROIX (Enseignant spécialisé), Mr Richard CUENOT (Rééducateur).

AVS (Aide Vie Scolaire) 12h/semaine auprès d'un élève en cycle 2 : Mme RUMIANO Maud

Enseignante remplaçante rattachée à l'école : Mme GASPARD Christine

Effectif constaté en septembre 2018 : 212 élèves. (2 déménagements la veille de la rentrée en CP et CE1)

	CP1 Mme COLARD	CP2 Mme MAIRE	CE1 Mme RIEME	CE1-CE2 Mme VOIDEY/Mme DUQUET (mardi)	CE2 Mr CUENOT/Mme DAUSSE (lundi)	CM1 Mme BILLET	CM1-CM2 Mme CRUCET/Mme DAUSSE	CM2 Mme ROUSSEL
Nombre d'élèves	25	24	27	27	29	28	26	28

Effectif constaté le 9 novembre : 214 élèves (2 arrivées en classe de CE2 et de CE1-CE2)

Seuil d'ouverture de classe : nombre de classes x27. Pour notre école : 8x27 = 216 élèves. Attention, il y a d'autres paramètres qui rentrent en jeu (les catégories socio-professionnelles des parents par exemple, c'est pourquoi il faut bien remplir les codes sur la fiche de renseignements distribuée en début d'année...)

En cas d'ouverture, la mairie a prévu un Algeco.

2. Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC sont exclusivement dédiés à la lecture : ateliers ou clubs de lecture qui visent à développer le goût de lire, elles permettront aux élèves de mieux connaître les livres, de les engager dans la lecture de textes longs, d'échanger sur les lectures, de lire à voix haute et de travailler la fluence.

Il s'agit d'une demande institutionnelle.

Les familles sont en droit de refuser les APC.

La chorale ne peut pas faire partie de ce dispositif.

3. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

Scrutin ouvert de 8H00 à 12H00 le vendredi 12 octobre.

Dépouillement fait avec les représentants de parents d'élèves à 12H00. Personnes présentes au dépouillement : Mme Gomes S. (Parent), Mr Chefsailles P. (Parent), Mme Gaspar C. (enseignante), Mme Maire S. (enseignante) et Mme Crucet (Directrice, Présidente du bureau de vote).

Nombre de votants qui se sont déplacés aux urnes :

	Résultats bruts (2016)	Résultats bruts (2017)
Nombre d'inscrits	315	321
Nombre de votants	147	162
Nombre de votes blancs ou nuls	8	17
Nombre de suffrages exprimés	139	145
Taux de participation	46.67%	50.47%
Nombre de sièges à pourvoir	8	8

Proposition de Mme Cruet :

- Deux personnes se sont déplacées au bureau de vote sur les 4 heures. Afin de ne pas mobiliser la présence de parents lors des élections, et le vote par correspondance étant à privilégier, les élections 2019 se feront uniquement par correspondance.

Représentants de parents d'élèves élus pour l'année scolaire 2018 -2019 :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BAHY Sandrine	
BALMEUR Frédéric	
MAIRE Prisca	
GOMES Sandra	
BART Laëtitia	
FEUVRIER Céline	
ADATTE Aurélie	
CHEFSAILLES Pierre	

4. Lecture et vote du règlement intérieur.

Le projet du nouveau règlement intérieur a été diffusé aux personnes invitées pour lecture avant le conseil. En accord avec les personnes présentes, la relecture n'a pas été faite.

Plusieurs modifications ont été apportées au règlement :

Page 1, Partie 1 « Organisation et fonctionnement du temps scolaire », Paragraphe « Organisation du temps scolaire » :

- *Les enfants fréquentant la cantine sont placés sous la responsabilité du personnel municipal dès la sortie de l'école et jusqu'à leur retour à l'école, dans la cour, au plus tôt à 13h20.*
- *Dès lors que les élèves quittent l'école, à partir de 11h30 (ou 12h si APC) et 16h30, les enfants ne sont plus sous la responsabilité des enseignants.*

Page 2, Partie 1 « Organisation et fonctionnement du temps scolaire », Paragraphe « Les dispositifs d'accompagnement : APC et RASED. » :

- *Les élèves bénéficiant d'APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) restent jusqu'à 12h à l'école du haut et l'école du bas. A partir de 12h, dès la sortie des bâtiments (école du haut ET école du bas), les enfants sont sous la responsabilité des parents ou du personnel municipal (cantine).*

Page 3, Partie 2 « Droits et obligations des membres de la communauté éducative », Paragraphe « Droits et obligations des enfants » :

- *Dans l'enceinte de l'école, les téléphones portables comme tous les autres appareils numériques et connectés ne sont pas autorisés.*

Page 3, Partie 2 « Droits et obligations des membres de la communauté éducative », Paragraphe « Droits et obligations des parents » :

- *Les familles doivent s'interdire tout comportement (geste, parole ou écrit) qui porterait atteinte à la fonction ou à la personne de l'enseignant.*

Suite à ces modifications, il est décidé de procéder au vote à main levée.

POUR : à l'unanimité : 21	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
----------------------------------	-------------------	-----------------------

Le règlement intérieur 2018-2019 est adopté à l'unanimité. (Cf. feuilles annexes)

Le nouveau règlement intérieur sera affiché à l'école, apparaîtra sur le blog de l'association «Les Grands Bichet» et sera transmis en version papier aux familles qui en feront la demande à la directrice. Les parents recevront, via le cahier de liaison, un mot à signer, attestant la lecture du présent règlement.

5. Sécurité.

<p>Exercice incendie (Commun avec la maternelle : même bâtiment)</p>	<p style="text-align: center;">Jeudi 08/11/18</p> <p style="text-align: center;">Evacuation en 3min37 Ecole du Haut</p> <p>Evacuation supérieure à 3min car les élèves doivent franchir la porte du fond du couloir 1 par 1 et le grand portail blanc (de la cour de récréation de la maternelle) n'a pas été ouvert car endommagé. Cela a prolongé le temps d'évacuation des classes sortant à l'arrière du bâtiment. Les élèves sortent par le petit portail blanc, classe par classe, en se suivant.</p> <p style="text-align: center;">Evacuation en 1min Ecole du Bas</p>
<p>Exercices PPMS « Intrusion-Attentat » : confinement dans les classes (mi-décembre)</p>	<p>S'éloigner des fenêtres, se mettre au sol, sous les tables dans le silence, fermer à clefs et bloquer la porte de classe.</p> <p>Signalement : coups de sifflet.</p> <p>Réflexion : Par SMS (peu judicieux, portables en silencieux, manque de réseau...), il existe d'autres moyens (sorte de bip, alarme avec sonorités différentes entre incendie et intrusion...)</p> <p>Porte du bâtiment de l'école du bas : toujours ouverte car appartements en location (pas de sécurité concernant l'intrusion de personnes étrangères)</p>
<p>Visite de Mr RENAUD le 18/10 (Inspecteur de la Santé et de la Sécurité au Travail)</p> <p>Sont présentes Mme FAIVRE-ROUSSEL et Mme CRUCET</p>	<p>2 points sont mis en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dossier Technique Amiante incomplet (il manque les sols); -Refaire 1 mesure réglementaire du RADON lors de la période hivernale. <p><u>Intervention de Mr Le Maire des Fins :</u></p> <p>L'étude des sols n'apparaît pas dans le dossier mais il n'y a pas de problème d'amiante.</p> <p>Concernant le Radon, la mesure n'est pas obligatoire mais Mr Renaud a appelé la mairie pour cette mesure. Elle sera faite par l'« ARS ». Des travaux ont été réalisés à l'école. (Compteur Geyser pour mesurer le taux de radon : de très bons résultats.)</p>

ECOLE ET CINEMA 2018 2019	
Cycle 3	
« Le voleur de Bagdad » 1940	Vendredi 11 janvier à 14H
« Max et les Maxi-Monstres » 2009	Jeudi 21 mars à 9H
« Les aventures de Robin des Bois » 1938	Mardi 7 mai à 14H
« La tortue rouge » 2016	Lundi 3 juin À 14H
JMF : Jeunesse Musicale de France	
Cycle 2 et cycle 3	
« Tam – Tam » (CPI CP2 CE1 CE1/CE2)	Vendredi 23 novembre à 9h30
« Super – Ordinaire » (CE1/CE2 CE2 CMI-CM2 CM2)	Mardi 5 mars à 9h30

7. Bilan financier de la Coopérative Scolaire (2017-2018)

Au 31/08/2018 : le solde de la Coopérative scolaire est de 2 963,47 euros.

Bénéfice des photos de classe : 430,60 euros

Bénéfice de la vente de noix : 1438,12 euros

8. Questions diverses.

- La vente de noix est-elle renouvelée ? **Oui, les mots ont été distribués dans les cahiers de liaison mardi 6/11. Livraison prévue fin novembre.**
- Les sorties de fin d'année sont-elles prévues ? **Non, c'est en réflexion.**
- Qu'en est-il du spectacle de Noël offert aux enfants ? **Un spectacle clownesque « Les frères Panini » le vendredi 7 décembre après-midi à la salle du Théâtre des Fins.**
- **Cantine** : « Certains parents ne comprennent pas le mot que nous avons eu, expliquant le problème de places pour nos enfants (en sachant que certains parents ne travaillent pas et que cela pénalise ceux qui travaillent ou qui souhaiteraient travailler) ».

Intervention de Mme FAIVRE-ROUSSEL :

Il y a beaucoup d'inscriptions. Nous voulons un service de qualité pour les enfants. Des dispositions ont été prises : les Petites Sections vont manger à Arc en Ciel, il y a un personnel supplémentaire.

Les personnes prioritaires sont les personnes qui ont donné leur dossier, ils sont privilégiés par rapport aux personnes qui ont des demandes occasionnelles.

Nous ne pouvons pas refuser d'inscrire 1 enfant mais la salle de la cantine n'est pas extensible. C'est un manque de place et beaucoup de bruit. Chaque jour, il y a 160 repas.

D'un point de vue sécurité, il n'y a plus de place donc pas de prise de risque de la municipalité.

6. Les activités culturelles et sportives.

Activités/Projets réalisés	ACTIVITE(s)	CLASSE(S)	DATES
	Séquences Natation	Cp1 et CE1-CE2 + Cp2	Lundis et vendredis
	Bibliothèque	Toutes les classes	1 fois par semaine ou tous les 15 jours
	Cross du collège	Cycle 3 (Cm1 Cm2)	16/10
	Décloisonnement	Cycle 3	Tous les mardis et jeudis après-midi
	Randonnée gourmande	CP1 et CE1	Semaine du goût
	Visite chez un Apiculteur	CE1	28/09/2018

Activités/Projets à venir	ACTIVITE(s)	CLASSE(S)	DATES
	Ecole et cinéma	Cycle 3	Cf. tableau suivant
	Jeunesse Musicale de France (JMF)	Cycles 2 et 3	
	ARTOTHEQUE	Toutes les classes	Exposition de tableaux dans l'école
	Spectacle Côté Cour	CE2	« Hocus Pocus » au Théâtre de Morteau le 17/01
	Spectacle Côté Cour	CP1/CP2/CE1-CE2	« Du vent dans la tête » au théâtre de Morteau le 13/06

- **Ecole et cinéma** (cf. tableau page suivante)

Objectif : Dispositif National mis en œuvre en 1994 pour promouvoir la culture cinématographique. Les films sont choisis par une commission nationale puis proposés aux écoles.

Site internet pour découvrir les bandes annonces des films : <http://www.centre-image.org/ecole-au-cinema>

- **Jeunesse Musicale de France** (Cf. tableau page suivante)

Objectif : Favoriser l'accès du plus grand nombre d'enfants à la musique.

Pour de plus amples informations : une brochure JMF est à télécharger sur internet.

→ « **Le périscolaire** : il y a plusieurs problèmes : les enfants sont toujours dehors et encore en ce début de semaine alors qu'il faisait froid et nuit, d'autres soucis de prise en charge des enfants (goûter pris dehors, pas assis à une table, refus de leur mettre de la crème solaire cet été...) : ce point a été transmis à Mme Desjardin.

Intervention de Mr le Maire des Fins :

Le périscolaire est un accueil collectif différent d'une nourrice. La crème solaire est un médicament, il y a un protocole à mettre en place. Suite à un sondage fait l'année dernière, les enfants ont envie de bouger. Il s ne souhaitent pas rester assis à une table. Il y a plus de 40 enfants, répartis par groupe selon leurs envies (préau de l'école du haut ainsi que la salle du périscolaire sont à disposition.)

Salle audiovisuelle : des travaux sont en cours (fin des travaux prévus dans un mois). Cette salle sera à disposition de l'école la journée, et du périscolaire le soir.

*Mr Todeschini informe les membres du conseil que l'école du bas sera prochainement dotée du WIFI.

Demande faite par Mme Cruet et Mme Billet :

→ Est-ce possible d'équiper les classes de CM1 et/ou de CM1-CM2 en Vidéo Projecteur Interactif ?

Intervention de Mme FAIVRE-ROUSSEL :

Le PEDT arrive à échéance, un comité de pilotage va être mis en place pour faire un nouveau PEDT pour le mercredi (avec Arc en Ciel). Demande aux parents élus de participer à ce comité de pilotage.

Date du prochain conseil d'école : le mardi 5 mars 2019 à 18h00

Fin du conseil d'école à 19H40

La secrétaire :



Mme RIEME C.

La Présidente :



Mme CRUCET A.

